

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Messieurs les entrepreneurs sont informés qu'un appel d'offres national ouvert et relatif aux travaux de Construction du siège de la Société Arabe des Prestations Agricoles (SAPA) à Rosso, en Mauritanie, est lancé par sa Direction générale à Nouakchott. Il comporte 4 lots distincts, qui sont :
 - LOT 1 : REMBLAIS
 - LOT 2 : HANGARS ET VOIRIES
 - LOT 3 : VILLA-VESTIAIRES-CLOTURES ET LOGES GARDIENS
 - LOT 4 : ADMINISTRATION ET SALLE DE PRIERE

2. Le DAO peut être retiré à partir du 01/06/2020 pendant les heures ouvrables, au siège de la Société Arabe des Prestations Agricoles (SAPA), siège social au Ksar, Zone Château d'eau Avenue Carrefour des Citernes, Tél : 25007707 – 22297870 – 22038164 – Nouakchott – Mauritanie.

3. Pour participer au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit justifier l'achat du DAO, par la présentation d'un reçu de versement au compte de la SAPA ouvert à la BMCI sous le numéro : 01152680211-23, d'un montant de 10.000 MRU par lot non remboursable.

Le soumissionnaire devra présenter ce reçu :

- Au Siège de Nouakchott, à partir du 01/06/2020 de 10 heures à 16 heures pendant les jours ouvrables, pour la récupération du dossier ;
- Joindre le reçu à l'offre, à sa remise avant la date limite de dépôt.

Toute offre non accompagnée du reçu de versement n'est pas valable, et est par conséquent rejetée.

4. Sont autorisés à soumissionner, les entreprises ou groupements d'entreprises qui répondent aux critères de qualification stipulés dans le dossier d'appel d'offres. Une entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Aussi, une entreprise pourra se voir attribuée plus d'un lot pourvu qu'elle réponde aux conditions d'attribution de chaque lot individuellement. La SAPA se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'attribution d'un ou plusieurs lots, si elle juge que les entreprises soumissionnaires n'ont pas répondu techniquement à ses exigences.
5. Les offres devront être remises et ouvertes au plus tard **le 25/06/2020 à 10 Heures** sous pli fermé adressé à Monsieur le Directeur Général de la Société Arabe des Prestations Agricoles (SAPA). Ci-après dénommée La Société. Les offres seront ouvertes en séance publique, le même jour en présence des soumissionnaires qui le souhaitent. Les résultats de l'ouverture des plis ne seront communiqués à aucune entreprise par la Société.
6. Les offres seront exprimées en hors taxes et devront être valides pour une période de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
7. Les candidats doivent joindre à leurs offres, les pièces suivantes :
 - Pour les entreprises mauritaniennes :
 - i. Une copie du NIF,
 - ii. Une copie du registre du commerce,



- iii. Une garantie d'offre d'un montant de 1% du montant de la soumission, valable pendant 118 jours ;
 - iv. Une attestation du Directeur Général des Impôts,
 - v. Une attestation du Trésor Public,
 - vi. Une attestation du Directeur chargé du Travail,
 - vii. Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS),
 - viii. Une attestation de la Banque Centrale de Mauritanie
 - ix. Une attestation de régularité vis-à-vis du Laboratoire National des Travaux Publics,
- Pour les entreprises étrangères en groupement avec des entreprises mauritaniennes (chef de file) :
 - i. Une garantie d'offre d'un montant de 1% du montant de la soumission, valable pendant 118 jours,
 - ii. Le registre de commerce dûment certifié
 - iii. Une attestation de non-faillite,
 - iv. Une attestation de non-liquidation judiciaire
8. Pour se voir attribué le marché, le soumissionnaire doit remplir les critères suivants :
- Avoir réalisé avec succès au cours des 05 dernières années (2015-2019), en tant qu'entreprise principale, au moins trois (03) projets de travaux de construction similaires, attestés par le Maître d'Ouvrage.
 - Avoir réalisé un volume des travaux exécutés dûment attesté par un Maître d'Ouvrage, moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à 80.000.000 MRU.
 - Disposer du matériel minimum décrit au paragraphe 18.-3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - Proposer le personnel clé décrit au paragraphe 18-4 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - Fournir une description de l'organisation du chantier et un planning d'exécution des travaux
 - Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant égal à 80% du montant de la soumission, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.
9. Le délai d'exécution est de :
- Trois (3) mois pour le lot 1,
 - Cinq (5) mois pour le lot 3,
 - Neuf (9) mois pour le lot 2, et
 - Neuf (9) mois pour le lots 4.
10. Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés sur les ressources budgétaires de la SAPA.

Nouakchott, le 22/05/2020

Le Directeur Général



22/05